



TRAVAIL DOMINICAL : QUAND HIDALGO SINGE MACRON

Le 10 novembre 2017

Hier se tenait au Conseil de Paris le débat sur le nombre annuel d'ouverture dominicale des commerces pour l'an prochain, dont la compétence est désormais dévolue à la ville.

Toute honte bue, la majorité des élus socialistes a voté avec la droite la délibération portant au maximum de 12 les dimanches d'ouverture d'une écrasante majorité de commerces parisiens situés hors ZTI en 2017 (nous remercions les élus EELV, PCF et PG qui ont fait le choix de rester fidèles à leur conviction en votant contre).

Inutile économiquement et injuste socialement, cette décision ne peut qu'amener, à terme, la généralisation du travail dominical à tout la capitale, déjà réclamée par la droite parisienne, ainsi que sa banalisation, y compris en termes de contreparties pour les salariés concernés.

Le CLIC-P tire sans plus attendre les conséquences de l'alignement de Madame Hidalgo sur la loi Macron en :

- attaquant devant le Tribunal Administratif l'arrêté relatif aux dimanches restants pour l'année 2016 et en se réservant le droit de le faire pour celui de 2017,
- appelant les salariés ainsi que les élus des CHSCT et CE des commerces concernés, qui doivent être consultés sur ces ouvertures, à s'y opposer.

Pour les organisations syndicales :

- **SCID : Alexandre Torgomian** – secretariat@syndicat-commerce.fr
21, boulevard Haussmann - 75009 Paris
- **SECI-Unsa : Eric Scherrer** - e.scherrer.seci@free.fr
3, rue du Château-d'Eau - 75010 PARIS
- **CGT : Karl Ghazi** - uscommerceparis@free.fr
67, rue de Turbigo - 75003 Paris
- **SUD : Laurent Degousée** - sudcommerce@yahoo.fr
13, rue d'Armaillé - 75017 Paris